

NATIONS UNIES

ОБЪЕДИНЕННЫЕ НАЦИИ

UNITED NATIONS

COMMISSION ECONOMIQUE  
POUR L'EUROPE

ЭКОНОМИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ  
ДЛЯ ЕВРОПЫ

ECONOMIC COMMISSION  
FOR EUROPE

---

SEMINAIRE

СЕМИНАР

SEMINAR

---

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L' EUROPE



CES/SEM.36/R.4  
18 mars 1997

CONFERENCE DES STATISTICIENS  
EUROPEENS

FRANCAIS  
Original: FRANCAIS ET ANGLAIS

**SEMINAIRE SUR LES NOMENCLATURES STATISTIQUES**

(Genève, Suisse, 28-29 avril 1997)

Note sur des points de discussion

Contribution des co-présidents du groupe  
E. Bruneau (INSEE) et N. Langkjaer (Eurostat)

Ce papier sur le cadre de travail au niveau international pour la coopération et l'assistance est structuré de la façon suivante :

Deux grands thèmes sont couverts :

- la formation et les transferts de savoir faire
- la diffusion de l'information

Pour chacun, sont formulés des constats, suggérés des axes, mais aussi notés des questions auxquelles ce séminaire ne saurait répondre complètement car les réponses sont d'un autre ressort. Les deux thèmes sont supportés par une idée forte, parce que nécessaire si on ne veut pas que les efforts soient dilués dans l'inefficacité, mais aussi compte tenu de contraintes budgétaires de plus en plus restrictives... : la COORDINATION.

**1. Formation et transferts de savoir faire**

Des réunions comme celles de Piest'any (Slovaquie 1996), Minsk (Biélorussie 1997) ou Genève (1994, 1995 et 1997), couvrant des sujets vagues et généraux quant à leur champ ont été utiles pour initialiser le processus de changement de nomenclatures et permettre aux spécialistes des différents pays

de se connaître. Ils n'ont plus aujourd'hui la même nécessité, même pour les pays en transition.

Ce constat n'exprime que le besoin de mieux réfléchir aux méthodes les plus adéquates en fonction des sujets et des interlocuteurs.

En premier lieu, **un inventaire des organismes et des circuits apportant une assistance ou participant à des coopérations**, doit être dressé. **Une analyse des différentes méthodes d'assistance et de coopération est nécessaire pour inventorier les avantages, inconvénients et complémentarités** des différentes approches. Séminaires, task force, experts détachés, aide matérielle, coopération bilatérale, mais aussi, relations directes par téléphone et télécopie, sont probablement tous nécessaires à la condition de bien cibler les publics, les objectifs et les sujets.

On peut penser (sinon être sûr) qu'une task force est le lieu privilégié pour réfléchir à des problèmes devant déboucher sur des solutions convergentes (à présenter dans une enceinte plus large) ou qu'une coopération bilatérale est le meilleur moyen pour suivre un dossier complexe et à long terme avec, de part et d'autre, une pérennité des intervenants pour assurer l'homogénéité des travaux.

Pour **les séminaires**, ils ne **seront constructifs** que s'ils répondent aux conditions suivantes :

- être **mieux coordonnés** (quels qu'en soient les initiateurs) aussi bien dans le temps qu'en terme de contenu,
- couvrir des **questions pratiques, spécifiques et techniques** s'adressant à des situations et des sujets bien délimités,
- concerner des **problèmes communs et généralisables** à des ensembles de pays, indépendamment de leur appartenance à une zone géographique ou à un budget d'aide donnés.

On peut par exemple déjà "rassembler" sans problème un certain nombre de points, questions, sujets; tous techniques et **communs aux pays d'Europe centrale et orientale et issus de l'ex URSS** (couverts par des fonds d'aide différents -PHARE et TACIS-) qui présentent d'indéniables convergences tant de problématique qu'en termes de solutions.

Les propositions ci-dessus n'en laissent pas moins subsister des questions auxquelles il est difficile de répondre sur le champ :

- qui doit coordonner et avec quelle assise politique (un organisme, un groupe de travail) ?

- quelle devrait être la forme des différentes structures mises en places:
  - des structures pérennes ?
  - avec des engagements de résultat?
  - pour des publics fermés ?
  - ou, au contraire, ouvertes à d'autres que ceux initialement désignés ?

Une partie des réponses dépend beaucoup de la volonté politique et de la vision stratégique que peuvent avoir certains intermédiaires impliqués.

## 2. Information

Malgré tous les efforts, d'Eurostat et des consultants en particulier, on constate encore un manque d'information concernant aussi bien:

- les nomenclatures et les tables;
- les données périphériques aux nomenclatures (législatives, organisationnelles, réglementaires, etc.);
- l'état d'avancement des travaux en cours et les échéances;
- les organismes, les interlocuteurs et les intervenants (qui sait ou qui fait quoi);
- les points d'entrée (à qui s'adresser) pour les problèmes de classement (dans toutes nomenclatures, les réponses apportées et la jurisprudence).

Il faut **organiser d'une façon coordonnée et responsabiliser la diffusion de l'information** : ceux qui sont en charge doivent réaliser ce qu'on leur a confié.

Pour donner un corps et assurer la pérennité de cette diffusion une "**lettre mensuelle sur les nomenclatures**" d'environ quatre pages en trois langues (anglais, français, russe) pourrait faire ce lien entre les nomenclaturistes (dossiers, nouvelles brèves, dernières info, questions/réponses, etc). L'organisation d'une telle publication est simple : une équipe rédactionnelle réduite est suffisante et les tirages resteront faibles (100 à 200). Deux points seulement doivent être réglés : celui des coûts de traduction en russe et l'impression (caractères cyrilliques).

Enfin, pour mieux souder le petit monde des nomenclaturistes, il faut explorer l'utilité, les moyens et la faisabilité d'une "**association internationale (ou européenne) des nomenclaturistes**" comme forum professionnel des spécialistes du domaine (discussions théoriques, échanges, positionnement stratégique et lobbying auprès des organismes internationaux, etc.). Un congrès biennuel serait suffisant. Une lettre mensuelle (voir ci-dessus) pourrait en être le média et le lien permanent.